

## Charte Cétacés

Le centre écotouristique Les Heures Saines propose plusieurs activités de découverte des différents écosystèmes présents en Guadeloupe, dont la sortie d'observation des mammifères marins.

Soucieux de respecter au maximum les espèces fascinantes que nous pouvons rencontrer tout au long de nos sorties, nous avons décidé de mettre en place une charte présentant le comportement le plus respectueux possible que nous devons adopter afin de rencontrer encore très longtemps de nombreuses espèces formidables !



*Voici les principales techniques d'approche des cétacés utilisées par Les Heures Saines :*

- Ralentir à l'approche d'un cétacé, à partir de 400m, ne pas changer de direction ni se placer sur le chemin de l'animal, on évite ainsi les risques de collision et on limite les nuisances sonores.
- Ne pas approcher volontairement un animal à moins de 100m afin de respecter leur activité. Si c'est le cétacé qui vient en direction du bateau, rester au point mort pour le laisser passer.
- Les observations se feront le plus possible au point mort dans une zone de 100m minimum, avec un minimum de bruit sur le bateau.
- Ne pas approcher un animal au repos.
- Si les animaux sont en déplacement, les suivre en route parallèle à une distance toujours de 100m, sauf si ce sont eux qui viennent nager à l'étrave, dans ce cas garder le cap à une vitesse faible, 4 nœuds.
- Effectuer des approches en oblique plutôt que de face ou par derrière.
- Limiter le temps d'observation à 30 minutes.
- Ne pas s'approcher des petits non accompagnés.
- Ne pas nager en compagnie des animaux.
- Ne nourrir les cétacés.
- Eviter les marches arrière.
- Etre vigilant à l'impact que l'on a en période d'observation, si l'animal montre un signe de dérangement, changement de direction, apnées brèves et répétées, battements de queues...quitter les lieux doucement.
- Si plusieurs bateaux sont présents sur la zone d'observation, s'approcher dans la même direction afin de toujours laisser la possibilité aux animaux de partir, limiter la zone d'observation à 200m au-delà de 4 bateaux d'observation.
- Pour quitter la zone, avancer avec précaution pendant 400m avant de reprendre une vitesse de croisière
- Ne pas poursuivre les animaux.

*Engagements des Heures Saines :*

- S'assurer que le bateau est en bon état de fonctionnement, entretien régulier...
- Nombre de passagers limités à 35 personnes afin d'assurer une information de qualité concernant la biologie et protection des cétacés.
- Pas de rejet en mer.
- Utiliser au maximum des produits respectueux de l'environnement (gobelets, produits d'entretien, panneaux d'information réutilisables...).

- Avoir un équipage passionné passionnant et surtout qui fait tout pour respecter les règles d'observation tout en vous faisant vivre une expérience inoubliable !
- Le guide devra apporter aux visiteurs des connaissances en termes d'identification des différentes espèces présentes en Guadeloupe, de protection, d'écologie des espèces...
- Participation des visiteurs aux recherches des animaux en mer en utilisant l'hydrophone acoustique, et en aidant à compter et identifier les espèces ainsi qu'en prenant des photos.
- Prendre note des observations effectuées à chaque sortie afin d'aider au recensement des mammifères marins et aux répartitions des espèces.
- S'améliorer en continu en prenant en compte les suggestions du public.

